

la Lettre Piraillonne



Automne 2012

Commune de St Julien-Molin-Molette • • • • •

ST JULIEN SE RÉNOVE



Deux routes traversent notre village, la D8 en direction de Colombier et Eteize et la D503 en direction de Bourg Argental et St Appolinard. Comme leur intitulé l'indique ce sont des voies départementales et à ce titre leur entretien en revient au département. Sous chaque chaussée sont enterrés les canalisations d'adduction d'eau et d'assainissement qui sont du ressort de la commune. Dans chaque rue passe une canalisation d'eau sur laquelle sont branchés des départs vers les habitations et sur chacun de ces départs il y a une vanne de coupure. L'accès à ces vannes se fait par des bouches à clé dans la chaussée. Le Conseil Général de la Loire ayant annoncé la réfection de la Rue de la Modure pour cet été, les employés communaux ont procédé au relevage des bouches à clé dès le mois de juillet. Ceci consiste à libérer les bouches de l'ancien bitume et à mettre du sable en attendant le nouveau. Les travaux de revêtement ayant pris du retard la Rue de la Modure a été particulièrement bruyante et inconfortable à l'utilisation cet été. Le 20 septembre le nouveau revêtement a été posé en l'espace d'une journée. En quelques chiffres : 675 tonnes de bitume ont été épanchées sur 690 mètres de chaussée par une équipe de 15 personnes pour un coût total d'environ 100.000€.

Les travaux du terrain de foot arrivent à leur terme. Le terrain principal sera bientôt engazonné et on devra attendre quasiment un an avant de pouvoir s'en servir. Un terrain d'entraînement bien plus petit a été créé en bout de la zone artisanale sur une partie non constructible car faite de remblais. Il est en matériau recyclé de l'ancien terrain et sera disponible pour les entraînements en période hivernal. L'inauguration de l'ensemble est prévue en Juin 2013.



Quoi de neuf à St Julien

Centre Multimédia

Le contrat d'animatrice de Christelle BARDY n'ayant pas pu être reconduit, elle nous a quitté après un an et demi d'une présence appréciée de tous, élus comme utilisateurs du centre. Par ces quelques lignes nous la remercions chaleureusement. Son remplaçant est arrivé fin juillet ; nous souhaitons la bienvenue à Claude BRUAS, un voisin de St Marcel les Annonay. Les personnes changent et le centre aussi ... du nouveau matériel est arrivé ce printemps et nous laissons au public le loisir de le découvrir ... les horaires ont été modifiés (mardi 9h à 12h30, mercredi 13h30 à 18h30, vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 18h30, samedi 10h à 12h30 et 14h à 18h30) ... la grille des prix a été revue pour être plus simple et attractive (1€ pour ½ heure d'utilisation passagère ; abonnement de 5€ la semaine) le détail est indiqué dans le compte rendu du conseil municipal de septembre. Des animations sont en préparation pour cette fin d'année, nous vous invitons à vous tenir informés en venant voir Claude ou en allant sur le site de St Julien. Un rappel aux associations : envoyez à l'animateur les informations sur les activités organisées sur le village pour qu'elle soient reprises dans la Lettre Pirailonne et le Bulletin Municipal. C'est à lui aussi qu'il faut faire passer les coordonnées de vos responsables en cas de changement.



RAPPEL AUX ASSOCIATIONS :

En préparation du Bulletin Municipal chaque association est invitée à envoyer à l'animateur son bilan des activités 2012 et ses projets pour 2013 sous forme d'une demi page format A4 en utilisant la police de caractères ARIAL 12; joindre aussi des photos. Nous aurons besoin de ces articles pour le **10 DECEMBRE**. La commission communication validera les articles transmis avec les associations avant cette date. Pensez à faire passer les coordonnées de vos responsables à Claude BRUAS chaque année pour mise à jour.

centremultimedia.st.julienmm@orange.fr. Tel: 04 77 51 52 18

Rentrée des classes



Pour cette nouvelle année scolaire 2012-2013, les effectifs sont stables. Cinq classes accueillent les 112 élèves du CP au CM2. Au niveau des professeurs des écoles, la majorité de l'équipe est reconduite. Deux nouvelles enseignantes, Clémence Sélaquet et Myriam Thivillon, ont rejoint l'école et s'occupent des classes de maternelle.

Cette année encore, l'équipe enseignante peut s'appuyer sur le soutien de la mairie, de l'association des parents d'élève et du tissu local associatif et artistique, pour réaliser de nombreux projets et investissements.

Deux exemples concrets :

1) L'équipe enseignante des classes élémentaires expérimente cette année un projet d'échanges de services et de spécialisation disciplinaire. Dans cette organisation de travail, un enseignant est responsable d'un domaine disciplinaire ciblé (anglais, sciences ou pratiques artistiques) du CP au CM2 et délègue à ses collègues l'enseignement des autres domaines.

2) L'école fait évoluer et enrichit son infrastructure informatique afin de développer les compétences des élèves et de contribuer au projet d'une société de l'information pour tous.

C'est ainsi que plus d'ordinateurs fixes et portables sont mis à disposition des élèves dans les classes. Autre exemple concret, les élèves des classes élémentaires expérimentent l'utilisation d'un ENT (espace numériques de travail) où de nombreuses ressources sont mises en ligne et accessibles depuis la maison.

Au global, l'équipe enseignante a la volonté d'inscrire ses pratiques professionnelles dans un projet d'école basé sur l'expérimentation et l'innovation, et ce, au service de la réussite de tous les élèves.

Conseil municipal Juillet 2012

Vente de terrain sur la zone artisanale : une parcelle de 239 m² est ajoutée à la vente à la SA ROUSSELET (MECA +), ce qui porte la surface totale cédée à 2 649 m² au prix de 15 € le m² soit 39 735 €.

Etude urbaine et architecturale – Quartier du Pré-Battoir : passation d'un marché de services et prestations intellectuelles dans le cadre de ce projet d'aménagement.

Rapports sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement : approbation de ces documents portant sur l'exercice 2011 ; ils sont consultables en mairie.

Plan de formation des agents : un plan pluriannuel de formation intercollectivités est établi pour 2012 à 2014 et validé par un comité technique intercommunal. Il permet de remplir l'obligation de la commune pour l'ensemble des actions de formation à prévoir : intégration et professionnalisation, perfectionnement, préparation aux concours et examens professionnels.

Sortie scolaire : prise en charge du voyage scolaire au BESSAT d'un montant de 380 € TTC.

Aménagement du terrain de foot : la communauté de **communes des Monts du Pilat** a octroyé un aide financière de 10 000 €.

Voierie 2012 : suite à la consultation, l'entreprise BUFFIN est choisie pour un montant de travaux de 79 121.50 € HT.

Journées du Patrimoine « LE PATRIMOINE PIRAILLON » : une aide logistique sera amenée par la commune pour l'organisation des journées du patrimoine (15 et 16 septembre). Le vin d'honneur sera offert par la commune qui achètera des plaques pour rappeler le nom des ex Places Mayol et du Jubilé. En revanche, le conseil municipal est hostile à donner le nom de Jean-Baptiste JAMET au chemin rural situé au-dessus du chemin des Tissages. Le Conseil Municipal s'engage à acheter quelques ouvrages de « St Julien Molin Molette et son Patrimoine lié à l'Industrie Textile » à l'association « Le Patrimoine Piraillon » dans la limite de ses moyens financiers.

Conseil municipal Septembre 2012

Assainissement Collectif : du fait du changement de réglementation, la participation pour raccordement à l'égout (PRE) n'est plus applicable à compter du 1er juillet 2012. Elle sera remplacée par une participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) instituée par l'article 30 de la loi de finances n° 2012-254. Le Conseil décide d'instaurer cette nouvelle participation et fixe son montant à 1 100€ par logement pour les propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement ou existantes pour lesquelles le raccordement est obligatoire suite aux travaux d'extension du réseau d'assainissement. Le montant de 1 100€ sera corrigé en fonction de l'état de l'assainissement individuel existant.

Réhabilitation de la Mairie : approbation du dossier de consultation des entreprises en vue d'améliorer les performances énergétiques et de créer un parvis pour faciliter l'accessibilité.

Terrain de foot : approbation de travaux supplémentaires de pose de bordures en bois sur le périmètre du terrain annexe pour un montant de 6 000 €HT soit une augmentation de 2.56 %.

Columbarium : approbation du règlement dont un exemplaire sera affiché au cimetière.

Centre Multimédia : baisse et simplification des tarifs qui seront applicables au 1er octobre. Pour l'accès à Internet et l'utilisation de la bureautique : 1€ la demi heure ou 5€ la semaine. Pour les impressions : 0.15 € la page en noir et blanc ; 0.30€ le texte en couleur ; 1€ la photo couleur sur papier et 2€ sur papier spécial. La gravures de CD/DVD reste à 1.5€ et les cours d'initiation à 4.60 € par heure. Il est rappelé que les demandeurs d'emploi bénéficient de la consultation des offres la mise en ligne et l'impressions de leur CV gratuits.

Subvention : sollicitation d'une subvention auprès du conseil général pour l'acquisition d'un photocopieur d'un montant de 3 217 €HT et d'un Radar Pédagogique au prix de 3 300 €HT

Aménagement des horaires d'extinction : du 16 Septembre au 31. Mai 2013 de 23h30 à 5h30



Radar Pédagogique

Cet outil de sécurité routière voit son utilisation de plus en plus fréquente dans les agglomérations de la région. A St Julien, il a été installé dans un premier temps Rue de la Condamine puis Rue de la Modure. Il sera régulièrement changé de place dans d'autres rues du village. La vitesse mesurée est indiquée en vert en dessous de 50km/h et en rouge au dessus ; nous rappelons que le dépassement de cette limite est sanctionné d'un point de moins sur le permis de conduire et de 90€ d'amende. Les données enregistrées seront partagées avec la gendarmerie pour une meilleure sécurité de tous.

Les dates à retenir

..... à St Julien-Molin-Molette

- 07/10/2012** Sou des écoles 10ème molinette, 3 parcours 8 15 et 22 km dimanche 7 octobre. Départ à partir de 8h. Pour les ravitaillements prévoir votre verre. Marché artisanal.
- 18/10/2012** Marche inter générationnel: départ à 13h30 de l'école publique. Venez nombreux pour encadrer les enfants. Un goûte est offert par la mairie
- 21/10/2012** 16ème puces vide grenier 7h/20h / Buffet Buvette sur 4 hectares sans réservation Emplacement prix unique 10€ par véhicule métrage illimité Camping Val Ternay et Agorespace 42220 St Julien Molin Molette
(Renseignements 06 82 47 75 09)
- 22 au 29/10/ 2012** Journée Portes Ouvertes des Entreprises
- 24/10/2012** Don du sang de 16h à 18h30 à la salle des Fêtes de St Julien Molin Molette
- 28/10/2012** Boules du Ternay l'assemblée générale 10h à la mairie.
- 28/10/2012** AMDR Repas dansant à 12h à la salle des fêtes de St Julien Molin Molette
(Renseignements: 06 26 92 44 87 / 04 77 51 52 72)
- 11/11/2012** Cérémonie au monument aux morts : dépôt de germe à 11h15 au cimetière et 11h30 à la mairie suivit d'un vin d'honneur
- 15/11/2012** Fête du Beaujolais nouveau vers la boucherie Organisation - Comité des Fêtes
- 17/11/2012** à la salle des fêtes : un samedi d'automne musical et festif avec **l'Oreille est Hardie...**
Programmation en cours (à suivre sur <http://perso.orange.fr/oreille>)
- 30/11/2012** 20h : Cinémolette séance spéciale dans le cadre du mois de l'économie solidaire en partenariat avec le Parc du Pilat : projection du film "Les tanneurs ont la peau dure", documentaire réalisé aux tanneries d'Annonay, suivi d'une discussion sur les coopératives (tarif spécial solidaire 2EUR)
- 20/01/2013** concours de belote du club Joie de "Vivre le dimanche"

Cinémolette

Au printemps 2012 l'équipe cinémolette a réalisé un court-métrage de 28mn "La charrue avant les boeufs", où il est question de l'arrivée du "tout numérique" qui menace Cinémolette encore équipé d'un vieux projecteur 35 mm, et d'une équipe motivée qui met tout en oeuvre pour continuer de remplir sa salle. Un film qui met la charrue avant les boeufs, un petit moment de délire sur une base d'actualité... Le film a pu être projeté à 3 reprises, en juin et juillet, merci de l'accueil chaleureux que le public lui a fait et merci encore à tous les figurants qui se sont prêtés au jeu ! Un dvd sera bientôt disponible... Pour les mois qui viennent, nous disposerons encore de bobines pour vous concocter la programmation... ouf ! A noter déjà les dates de séances prévues ci-dessous...

Salle La Passerelle / tarif 5EUR / réduit 4,20EUR / tickets icena et irisbus acceptés

CINEMOLETTE

à la passerelle

Vendredi 12 octobre 21h : "A perdre la raison"
Vendredi 26 octobre 21h : "Cherchez Hortense"

- **vendredi 30 novembre 20h** : séance spéciale dans le cadre du mois de l'économie solidaire en partenariat avec le Parc du Pilat : projection du film "Les tanneurs ont la peau dure", documentaire réalisé aux tanneries d'Annonay, suivi d'une discussion sur les coopératives (tarif spécial solidaire 2EUR).

Décembre :

séances les vendredi 7 et 21 décembre à 20h30 (horaire modifiable si film pour enfants)

Secteur Jeunes: vacances de la Toussaint

le Mercredi 31 Octobre et le Mercredi 7 Novembre 2012.

Une animation autour de la bande Dessinées sera proposée à la bibliothèque de St Julien.

Renseignement 04 77 39 11 48

Info

À louer appartement F4 160 m² au dessus La Poste, disponible à partir de suite.

Renseignements en mairie.